

parler comme il l'a fait depuis dix minutes et je crois qu'en rappelant l'honorable député à l'ordre j'ai parfaitement raison. Au sujet de cette lettre-là, il y a eu erreur et la *Presse* —je le dis d'avance— a publié le surlendemain une rectification. En quoi cela peut-il regarder les électeurs de L'Assomption, de Joliette et de Montcalm? Je demande à l'honorable député de Joliette...

M. FERLAND (texte): Sur une question de privilège, monsieur le président, il ne s'agit pas de discuter le mérite des comtés de L'Assomption, de Joliette et de Montcalm. Si mon honorable ami a une objection à formuler contre certaines paroles que j'ai pu prononcer, il peut la formuler, mais il n'a pas le droit de prendre ma place et de prononcer un discours.

M. POULIOT (texte): C'est la première fois que le soleil se lève à midi et dix!

L'hon. M. SAUVE (texte): Il a manqué son coup à la galerie!

M. le PRESIDENT (texte): A l'ordre, messieurs!

M. FERLAND (texte): L'honorable ministre des Postes voudrait-il me permettre de lui poser une question?

M. le PRESIDENT (texte): Sur le point d'ordre, je suis porté à croire que les références citées par l'honorable député de Joliette ne sont pas très pertinentes au débat, mais au début de la discussion sur la loi de remaniement, j'ai voulu rappeler un de nos collègues à l'ordre et le ramener au sujet de la discussion; malheureusement, le très honorable chef de la droite s'est prononcé contre moi. Je suis donc obligé de donner au député de Joliette la même latitude qu'aux autres et de déclarer que l'objection n'est pas fondée.

M. FERLAND (texte): Ce que j'allais dire, lorsque l'honorable ministre m'a fait l'honneur de m'interrompre, c'est qu'il trouvait que son parti, depuis 1911 jusqu'à 1921, avait été plus tory que conservateur. Dans ce temps-là, ce n'était pas une vertu d'être tory, c'était un crime épouvantable. Mon honorable ami a dit que sa lettre, publiée dans la *Presse* du 7 décembre 1921, a été corrigée plus tard...

L'hon. M. SAUVE (texte): Je n'ai jamais adressé pareille lettre à la *Presse*. Je le répète, la *Presse* a rectifié, le 9 décembre, disant qu'il y avait eu erreur.

M. le PRESIDENT (texte): L'honorable député est obligé d'accepter la dénégation de l'honorable ministre.

[L'hon. M. Sauvé.]

M. FERLAND (texte): J'accepte sa dénégation. Je veux seulement lui demander si la *Presse* du 7 décembre 1921 a publié une lettre qui porte sa signature?

L'hon. M. SAUVE (texte): Oui, mais il y avait eu erreur, ainsi que je viens de l'établir.

M. FERLAND (texte): La lettre a été publiée par erreur? C'est-à-dire qu'elle n'était pas destinée aux journaux?

L'hon. M. SAUVE (texte): Je n'ai pas à subir de contre-interrogatoire de la part de l'honorable député.

M. le PRESIDENT (texte): L'honorable député doit accepter l'explication de l'honorable ministre.

M. FERLAND (texte): Monsieur le président, je n'insisterai pas pour lire cette lettre parce qu'elle contient des choses tellement ridicules que j'aurais honte pour mon savant ami.

L'hon. M. SAUVE (texte): Justement, c'est pour cette raison que la *Presse* a rectifié.

M. FERLAND (texte): Je veux être courtois, gentil et ne pas profiter de toutes les occasions pour piétiner sur mes adversaires.

M. POULIOT (texte): Quand ils sont à quatre pattes, c'est facile.

M. FERLAND (texte): J'arrive maintenant à la peur de l'honorable député de Québec-Montmorency (M. Dorion), mon pair. Il était à son siège tout à l'heure. Je le vois qui cause avec le très honorable premier ministre.

M. le PRESIDENT (texte): Ce n'est pas le député de Québec-Montmorency, c'est le député de Québec-Ouest (M. Dupré).

M. POULIOT (texte): Ouest et Sud.

M. FERLAND (texte): Mon honorable ami de Québec-Ouest a, lui aussi, à la veille des élections, une peur bleue.

UN DEPUTE (texte): C'est dans l'ordre.

M. FERLAND (texte): C'est une autre sorte de peur qu'il a, la peur du bloc solide libéral de Québec et de la domination libérale dans la province de Québec. Comme il nous l'a avoué candidement l'autre jour: "Avec la révision telle qu'effectuée, nous sommes sûrs maintenant qu'il n'y aura plus de bloc solide libéral. Finie, dit-il, la domination libérale dans la province de Québec!" S'il veut dire qu'il a peur de voir les Canadiens français s'unir autour d'un drapeau ou d'un idéal, d'une mentalité ou d'une politique, c'est qu'il veut voir ses compatriotes plutôt divisés qu'unis. A-t-il oublié, lui qui n'est pas capable de pro-